

Attention aux hérissons

A l'instar de nombreuses autres communes, soucieuses de préserver leur biodiversité, Vernier s'engage sur le terrain. La plantation de prairies fleuries et de haies d'espèces indigènes y contribue (voir *ActuVernier* avril 2012), la campagne de sensibilisation aux hérissons par le biais de panneaux d'affichage aussi.

Avec le printemps, la nature se réveille d'un long sommeil hivernal, tout comme les hérissons. Poussés par la faim mais aussi par l'instinct de reproduction, les mâles partent à la conquête de leur territoire et traversent ainsi plusieurs routes par nuit. Une étude zurichoise a démontré que les hérissons sont parfaitement conscients du danger qu'ils encourent et qu'ils se dépêchent de traverser par le chemin le plus court, la route meurtrière. Hélas, pas assez vite pour nombre d'entre eux qui, chaque printemps, y laissent leur vie après une lente agonie. Face à une voiture qui roule à 50 km/h et pèse 1'200 kg, l'impact du choc est d'une violence inouïe pour un hérisson qui se déplace à 5 km/h. Dans les mêmes conditions et proportionnellement, cela équivaldrait pour un humain à se déplacer à 20 km/h, sur une route de 28 m de large, face à une voiture qui roule à 200 km/h et pèse 60'000 kg, il n'aurait, lui non plus, aucune chance de s'en sortir vivant...

Alors, de nuit, levez le pied et soyez attentifs aux hérissons mais aussi aux autres animaux sauvages qui profitent de l'obscurité pour se déplacer. Le risque d'accident mortel existe autant pour eux que pour vous!

Si vous trouvez un hérisson blessé, ou en grande difficulté, vous pouvez faire appel à la police municipale (tél. 022 306 06 55) ou à la centrale des gardes de l'environnement du



Une campagne de sensibilisation de ProHérisson est déployée à Vernier dans des lieux de passage potentiels.

canton de Genève (tél. 022 388 55 00) ou l'amener au centre de soins pour hérissons qui se trouve justement à Vernier, chez Christina Meissner (tél. 078 821 16 69).

Les certificats de vie : uniquement sur rendez-vous!

Le service de l'état civil s'occupe de la délivrance des **certificats de vie (d'existence)** demandés par de nombreuses caisses de compensation pour les personnes domiciliées légalement sur le territoire communal.

Pour des questions organisationnelles au sein de notre service, nous vous demandons de bien vouloir prendre contact téléphoniquement avec notre office (022 306 06 30) afin de convenir d'un rendez-vous, cela pour répondre au mieux à l'attente de toute notre clientèle.

Ce document est à retirer personnellement sur présentation d'une pièce d'identité. Le coût est de CHF 1.- symbolique pour chaque original.

Samaritains de Vernier

Don du sang

Mercredi 6 juin de 16h à 19h30
à l'école de Vernier-Place

Cours de sauveteurs, 10 heures

vendredi 15 juin de 18h à 22h
et samedi 16 juin de 9h à 16h
Au Bâtiment de la sécurité de Vernier,
via Monnet 3

Renseignements : 079 334 46 16
www.facebook.com/samaritainsdevernier
www.samaritains-vernier.ch